

Présentation de l'Ordre des Infirmiers

Lundi 24 Juin, **Valérie COULANGES**, Trésorière du CIDOI 08-51, et Sarah **BONNENFANT**, Vice-Présidente de l'Ordre National des Infirmiers, ont co-animé une présentation de l'Ordre des Infirmiers aux étudiants de troisième année de l'IFSI d'Épernay.

En cette dernière semaine de cours, qui précède la promulgation des résultats des admis au diplôme d'Etat des Infirmiers, la promotion d'étudiants infirmiers nous a fait un accueil chaleureux et a été un bon public.

Sarah BONNENFANT a fait une présentation de l'Ordre des Infirmiers, notamment sur son rôle au niveau national et régional

- **Représentation** : Il est l'interlocuteur des pouvoirs publics et des institutions
- **Défense** : Il assure la défense de l'honneur, l'indépendance et la promotion de la profession
- **Indépendance** : C'est un organisme privé chargé d'une mission de service public et financé par les cotisations des infirmiers
- **Régulation** : Il vérifie que les conditions de compétence, de moralité et d'indépendance professionnelle soient remplies par les infirmiers



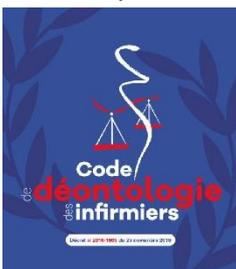
Elle a précisé le caractère obligatoire de l'inscription au tableau de l'Ordre des infirmiers et les risques encourus lors de l'exercice illégal de la Profession. Elle a informé sur le montant de la cotisation ordinale et de son utilité et à quoi elle sert.

Elle a présenté le site internet de l'Ordre des Infirmiers avec toutes les ressources disponibles pour aider et accompagner les infirmiers dans leur exercice professionnel.

Elle a donné les liens pour accéder

aux 2 versions du Code de Déontologie des infirmiers.

<https://www.ordre-infirmiers.fr/le-code-de-deontologie-des-infirmiers-publie-le-27-novembre-2016>



Valérie COULANGES a présenté le CIDOI 08-51, et les missions du conseil départemental :

- **Inscription au tableau de l'ordre des infirmiers :** Comment s'inscrire, les modalités et les pièces à fournir et les suites données : rôle du rapporteur. Illustration du rôle régulation de la Profession en vérifiant que les conditions de compétence, de moralité et d'indépendance professionnelle soient remplies par les infirmiers. Ce Contrôle de l'accès à la profession permet la protection du patient, la garantie de la qualité des soins et le respect des règles déontologiques.
- **La Conciliation :** Composition de la commission de conciliation et son rôle ; Comment porter plainte en cas de litige, la procédure et la tenue de la conciliation et les suites données.
- **Violence-Entraide :** information sur les référents ordinaires de notre CIDOI 08-51 et comment signaler un fait de violence ou solliciter une entraide.
- **La Représentation :** présence des élus ordinaires sur le terrain pour promouvoir la Profession ; sollicitation d'audience auprès des députés, sénateurs, participation aux réunions organisés par les pouvoirs publics... ; accompagner les collègues qui connaissent des difficultés.

Les étudiants-infirmiers, qui ont reçu, tout au long de leur formation sur leurs lieux de stage, des discours discordants ont ainsi pu avoir une information claire et réaliste sur l'Ordre des Infirmiers. Ils peuvent se faire leur propre opinion et comprendre « à quoi sert l'Ordre des Infirmiers », son historique, l'évolution de la Profession depuis sa création et les projets d'évolution à venir

Merci à Sarah BONNENFANT pour cette initiative qui a permis de faire connaître aux étudiants notre conseil du CIDOI 08-51.

Merci également à toute l'équipe de **l'IFSI d'EPERNAY** pour leur accueil.

Un grand MERCI aux étudiants infirmiers pour leurs questions très pertinentes, l'intérêt qu'ils ont porté à cette présentation et pour l'ambiance qui a permis des échanges constructifs et respectueux.

